

Titre de l'action : Accompagner les usages du numérique, plus particulièrement dans le champ de l'accès aux droits, au sein des Maisons des habitant-es d'Echirolles

N° de l'axe du Programme d'actions : Accès aux droits

Contexte et problématique	La dématérialisation des démarches s'accélère dans tous les domaines de la vie quotidienne, y compris l'accès aux droits. Une partie de la population échirolloise cumule précarité socio-économique et précarité numérique : absence d'équipement informatique, mais aussi difficultés d'usages. Les habitant-es sont très demandeurs d'actions de soutien et de formation pour développer leur autonomie.
Objectifs	Permettre l'acquisition de compétences numériques pour développer l'autonomie de personnes en situation de précarité économique et numérique.
Action	Plusieurs dimensions, structurées depuis la transformation des centres sociaux en Maisons des habitant-es (2017) : <ul style="list-style-type: none">- un équipement de toutes les MDH en PC, accès internet, et imprimante en accès libre, aux horaires d'ouverture des MDH- un accompagnement des personnes réalisé par les agent-es d'accueil, sur sollicitation des personnes,- dans certaines MDH, des permanences dématérialisées : temps d'accueil dédiées spécifiquement aux démarches en ligne,- dans les MDH des 3 QPV, une expérimentation en 2017-18 de formation des habitant-es sur le numérique, réalisée par Emmaüs Connect, et co-financée dans le cadre du Contrat de ville- formation en 2017 et 2018, des agent-es d'accueil des MDH par Emmaüs Connect, sur les enjeux de la fracture numérique et sur l'animation d'actions de formation auprès des habitant-es.
Pilote	Direction des Maisons des habitant-es
Partenaires impliqués (y compris financiers)	<ul style="list-style-type: none">- Emmaüs Connect (formation des habitant-es et des professionnel-les)- CAF de l'Isère (subvention d'investissement pour l'achat de matériel informatique)- Contrat de Ville 2017 et 2018 : Etat et Grenoble Alpes Métropole



Ce projet est co-financé par l'Union européenne

	- Fonds de cohésion sociale 2018 : formation des professionnel-les
Calendrier de mise en œuvre	2017-2018
Indicateurs d'évaluation	<p>Pour le public concerné :</p> <ul style="list-style-type: none"> - évaluation par les participant-es de leur progression, de leur capacité à être autonomes dans leurs démarches administratives de base - évaluation du contenu des sessions par les participant-es (supports, organisation) <p>Pour les professionnel-les et bénévoles animateur-trices des actions :</p> <ul style="list-style-type: none"> - évaluation de la progression des participant-es - auto-évaluation des supports et outils mobilisés, pour un réajustement en cas de reconduction de l'action - capacité à "faire réseau" sur les ressources et actions dans le champ du numérique, sur le secteur Ouest de la ville d'Echirolles.
Budget prévisionnel	<ul style="list-style-type: none"> - Intervention des agent-es des MDH : fonds propres - Formation des habitant-tes 2018 à Luire-Viscose et Village 2 (3 sessions de 12 séances) 3900€ - Formation des professionnel-les des MDH : environ 4000€.



Ce projet est co-financé par l'Union européenne